

# Courrier

## A propos de l'autoroute à Morges

Ne répétons pas l'erreur de 1964

■ Le dossier du contournement autoroutier de Morges bouge: pétition pour une 3<sup>e</sup> voie autoroutière entre Lausanne et Genève, comprenant un grand contournement autoroutier de Morges, interpellation d'Eric Bonjour pour enterrer l'autoroute sous son tracé actuel, postulat de Nuria Gorrite demandant de réexaminer la version courte (dite S3) du contournement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la solution qui vise à libérer les Morgiens du problème, bien réel, des nuisances de l'autoroute est loin de faire l'unanimité!

Pour l'instant et ce projet est déjà très avancé, le canton privilégie le grand contournement, soit une autoroute 2 x 3 pistes partiellement enterrée (enterrée ne signifiant d'ailleurs pas forcé-

ment en tunnel...) qui, dans la région morgienne, traverserait notamment la plaine de la Vogéaz, véritable poumon vert de la ville, très apprécié des promeneurs. De plus, le futur tracé implique la construction de deux nouveaux et longs ponts au-dessus des rivières du Boiron et de La Morges ainsi qu'un grand échangeur, à ciel ouvert, placé dans la Vogéaz, accompagné de routes d'accès qui chambouleront la région. Quant à l'autoroute actuelle, elle ne serait pas désaffectée mais transformée en «boulevard urbain» et continuerait d'accueillir les voitures des pendulaires...

Faute d'une information adéquate et transparente, nous nous demandons si les habitants des hauts de Morges ainsi que ceux des villages de Lully, Tolochenaz, Chigny, Vufflens ou Echichens, notamment, ont bien pris toute la mesure de ce projet, qui pourrait bouleverser leur quotidien. En effet, s'il devait se concrétiser, ce contournement autoroutier aurait pour conséquences des expropriations, des domaines agricoles

et viticoles démantelés, des zones naturelles et des villages sacrifiés (15 à 20 ans de travaux), puis une augmentation rapide des nuisances et de la pollution dans la région traversée par la nouvelle autoroute.

Ce projet du passé, qui fait la part belle à la voiture, nous rappelle furieusement l'erreur commise en 1964. En effet, il consiste à placer la nouvelle autoroute en bordure immédiate de la ville de Morges pour lui faire traverser une zone déjà peuplée et appelée à poursuivre son développement! Nul doute que la menace d'un contournement autoroutier aurait conduit les communes concernées à faire d'autres choix d'aménagement de leur territoire dans le passé.

Par conséquent, nous pensons qu'il existe des mesures plus adaptées pour solutionner le problème de la traversée de Morges: transformer les pistes de sécurité en 3<sup>e</sup> voie, poser des panneaux à vitesse modulable afin d'améliorer la fluidité du trafic, créer une entrée - sortie d'autoroute supplémentaire.

à Morges-Est, développer et rendre plus performants les transports publics, alléger l'autoroute par l'aménagement de la 3<sup>e</sup> voie CFF, encourager résolument la mobilité douce et le covoiturage, notamment. Un contournement autoroutier ne devrait être envisagé qu'en dernier recours, ceci d'autant plus que, pour un coût exorbitant, proche de deux milliards, le trafic détourné peut rejoindre l'autoroute actuelle par une bretelle additionnelle, quelques kilomètres plus loin, juste avant Lausanne. Tout ça pour ça!

En attendant, nous restons vigilants et lutterons de toutes nos forces contre un projet de contournement rétrograde, qui présente les mêmes défauts que l'autoroute actuelle à travers Morges, et dont le rapport coût-bénéfice n'est pas démontré.

Au nom du Comité d'opposition au contournement autoroutier de Morges:

**PAULETTE PERRET,  
THIERRY BLANC,  
PHILIPPE HARTMANN,  
PHILIPPE ISOZ,  
JEAN-FRÉDÉRIC MAYOR**



LA COTE, 19.12.2008